



SAS VYV INVEST

Exercice clos le 31 décembre 2025

Comptes annuels

Certifiés conformes

Le Président

Stéphane JUNIQUE



SAS VYV INVEST, société par actions simplifiées au capital de 474 268 456 euros
immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris
Siège social : 62-68 Rue Jeanne d'Arc - 75013 Paris





Sommaire

1.	Comptes annuels.....	3
1.1	Bilan.....	3
1.2	Compte de résultat (en Euros)	5
1.3	Hors-Bilan	6
2.	Annexes aux comptes annuels.....	7
2.1	Faits marquants.....	7
2.2	Principes comptables et méthodes d'évaluation	7
2.3	Changements dans les règles et méthodes de présentation	9
2.4	Notes sur le bilan.....	10
2.5	Notes sur le compte de résultat	13
2.6	Eléments complémentaires	14



1. Comptes annuels

1.1 Bilan

1.1.1 Actif (en Euros)

Rubriques	Montants Bruts	Amortissements Provisions	31/12/2025	31/12/2024
Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissement				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en-cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Titres de participation	390 874 868	-64 769 621	326 105 247	503 794 294
Titres immobilisés autres que l'activité portefeuille	29 297 842	-539 000	28 758 842	23 714 361
Autres titres immobilisés	4 200 000	-4 200 000		
Prêts				
Autres immobilisations financières	448 192	-448 192	0	0
ACTIF IMMOBILISE	424 820 902	-69 956 813	354 864 089	527 508 655
STOCK ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production				
Produits finis				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances	37 543 877	-1 325 801	36 218 075	9 394 123
Charges constatées d'avance				
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	162 388 295	-671 212	161 717 084	
(dont actions propres :)				
Disponibilités	90 391 601		90 391 601	40 121 095
ACTIF CIRCULANT	290 323 773	-1 997 013	288 326 760	49 515 218
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Différences sur les prix de remboursement à percevoir				
Primes de remboursement des emprunts				
TOTAL GENERAL	715 144 675	-71 953 827	643 190 849	577 023 873



1.1.2 Passif (en Euros)

RUBRIQUES	31/12/2025	31/12/2024
Capital	474 268 456	473 231 165
Primes d'émission, de fusion, d'apport	3 596 646	3 358 275
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale		
Réserve statutaire ou contractuelle		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)		
Report à nouveau	-50 408 825	-44 667 015
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	63 508 713	-5 741 810
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES	490 964 991	426 180 615
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provision pour risques		
Provision pour charges		
PROVISIONS		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en-cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 109 690	1 883 091
Dettes fiscales et sociales	437 270	0
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	22 938 898	21 220 168
Autres dettes	127 740 000	127 740 000
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	152 225 858	150 843 258
Écarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	643 190 849	577 023 873



1.2 Compte de résultat (en €uros)

Rubriques	France	Exportation	31/12/2025	31/12/2024
Ventes de marchandises				
Production vendue				
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	0	0	0	0
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions				
Reprises sur amortissements et provisions				
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
Autres produits			1 180	
PRODUITS D'EXPLOITATION			1 180	0
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes			3 420 340	2 913 602
Impôts, taxes et versements assimilés			13 454	
Salaires et traitements				
Cotisations sociales				
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotation aux amortissements				
Sur immobilisations : dotation aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			824 692	798 753
Dotations aux provisions				
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
Autres charges			15	
CHARGES D'EXPLOITATION			4 258 500	3 712 355
RESULTAT D'EXPLOITATION			-4 257 320	-3 712 355
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			9 845 215	9 243 448
Produits des autres valeurs immobilières et créances de l'actif immobilisé			849 089	974 177
Autres intérêts et produits assimilés			83 626 283	1 510 979
Reprise sur dépréciations et provisions			24 670 494	3 029 203
Différences positives de change				
Produits des cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placements				
PRODUITS FINANCIERS			118 991 080	14 757 807
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			32 987 838	16 016 100
Intérêts et charges assimilés			17 799 939	4 794 847
Perte sur créances rattachées à des participations				37 039
Différence négative de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			50 787 777	20 847 986
RESULTAT FINANCIER			68 203 303	-6 090 179
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT			63 945 984	-9 802 534



Produits exceptionnels		7 040 000
Charges exceptionnelles		2 979 276
RESULTAT EXCEPTIONNEL	0	4 060 724
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	437 270	
TOTAL DES PRODUITS	118 992 261	21 797 807
TOTAL DES CHARGES	55 483 547	27 539 616
BENEFICE OU PERTE	63 508 713	-5 741 810

1.3 Hors-Bilan

Néant



2. Annexes aux comptes annuels

2.1 Faits marquants

2.1.1 Acquisitions / création de titres de participation

Société	Date d'acquisition	% détention acquis	Coût acquisition (k€)
MUTEP	mars-25	99,00%	999
NOVAXES	juin-25	100,00%	5 007
VYV IA	juin-25	32,00%	3 854
UMR	sept-25	3,00%	9 600
PATRIMMOFINCO	sept-25	19,16%	27 280
VIVOPTIM SOLUTIONS	déc-25	100,00%	1 276
SMARTLEGAL NEWCO 8	déc-25	100,00%	1

2.1.2 Cessions de titres de participation

Au cours de l'exercice, VYV Invest a cédé à Harmonie Mutuelle, l'intégralité des actions qu'elle détenait dans les sociétés Mutex. La plus-value réalisée à s'élève à 81 335 K€.

2.1.3 Fusion

VYV Invest a absorbé la société KRG qu'elle détenait à 100%. L'impact sur le compte de résultat est nul.

2.2 Principes comptables et méthodes d'évaluation

2.2.1 Référentiel comptable et réglementaire

Les comptes annuels ont été établis et présentés selon la réglementation française en vigueur applicable à l'organisme, résultant des règlements ANC n°2022-06 et 2023-03 relatifs à la modernisation des états financiers, homologués par arrêté du 26 décembre 2023 publiés au Journal officiel du 30 décembre 2023.

L'exercice comptable a une durée de douze mois, couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux principes de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

La méthode retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2.2.2 Méthodes d'évaluation

2.2.2.1 Immobilisations incorporelles

Néant



2.2.2.2 Immobilisations corporelles

Néant

2.2.2.3 Titres de participation

La valeur brute des titres est constituée par leur coût d'achat. En cas de valeur d'inventaire inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les valeurs d'inventaire retenues sont les suivantes :

- Titres cotés : cours de bourse
- Titres non cotés : valeur d'utilité obtenue via une approche multicritères (Discounted Cash-flow « DCF », multiples boursiers, multiples transactionnels).

Concernant l'approche « DCF », les flux de trésorerie futurs sont fondés sur des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévisionnelles retenues par le management. Les paramètres retenus sont les suivants :

- Taux d'impôt sur les sociétés : 25 %
- Taux d'actualisation « CMPC » : personnalisation
- Taux de croissance à l'infini : 1,6 %
- Titres créés sur l'exercice (constitution de société) : coût d'acquisition
- Titres acquis sur l'exercice : valeur de transaction

2.2.2.4 Autres titres immobilisés – Prêts

La valeur brute est déterminée par le coût d'acquisition. La valeur d'inventaire est déterminée à la valeur de négociation.

En cas de valeur d'inventaire inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est comptabilisée.

2.2.2.5 Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les éventuelles dépréciations sont détaillées plus bas.

2.2.2.6 Valeurs mobilières de placement

Néant

2.2.2.7 Disponibilités

Ce poste comporte les comptes bancaires (trésorerie courante).

2.2.2.8 Provisions pour risques et charges

Néant



2.3 Changements dans les règles et méthodes de présentation

2.3.1 Changements dans les règles comptables

VYV Invest a appliqué, à effet du 01/01/2025, les règlements ANC 2022-06 et 2023-03, relatifs à la modernisation des états financiers. Ces règlements s'appliquent de manière prospective. Les principales modifications portent sur les éléments suivants :

- Nouvelle définition du résultat exceptionnel :
 - Les valeurs nettes comptables d'éléments d'actifs cédés et les produits de cessions d'immobilisation sont désormais comptabilisés en exploitation ;
 - Les produits / charges exceptionnels sur opération de gestion sont désormais comptabilisés en exploitation ;
 - Seuls sont comptabilisés les produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel ;
- Suppression des transferts de charges (les comptes de charges initialement débités, seront, le cas échéant, crédités) ;
- Modifications de libellés dans les états financiers.

2.3.2 Changements dans les règles d'évaluation

Néant

2.3.3 Changements dans les règles de présentation

Néant



2.4 Notes sur le bilan

2.4.1 Titres de participation

	% détention	Valeur Brute 31/12/2024	VNC 31/12/2024	Acquisitions / aug* de capital...	Diminutions	Valeur Brute 31/12/2025	Dépréciation 31/12/2025	VNC 31/12/2025
VYV IA	100,00%	3 118	3 118	3 854		6 972	0	6 972
SAFM	95,02%	103 566	91 775			103 566	-24 574	78 992
EGAMO	64,00%	0	0			0	0	0
KALIXIA	50,00%	6 700	4 444			6 700	-2 256	4 444
VYV CONSEIL	100,00%	5 311	5 311			5 311	0	5 311
EGAS	3,00%	656	656			656	0	656
VYV ECOUTE ET SOLUTIONS (EX VYV SERVICES)	100,00%	3 975	2 000			3 975	-1 975	2 000
EP	24,98%	1 600	0			1 600	-1 600	0
OXANTIS	100,00%	4 089	1 921			4 089	-2 168	1 921
HDS	61,78%	33 801	33 801			33 801	0	33 801
STREETLAB	17,00%	850	648			850	-202	648
Groupe Arcade VYV	52,04%	33 807	33 807			33 807	0	33 807
KRG - Senioradom	100,00%	11 661	0		-11 661	0	0	0
VYV PA	63,16%	6 000	1 669			6 000	-5 107	893
PASS	90,00%	77	32			77	-77	0
HM-VYV Innovation	20,02%	4 566	4 566			4 566	0	4 566
SCI Groupe VYV	0,01%	0	0			0	0	0
VIAMEDIS	25,00%	10 250	10 250			10 250	0	10 250
YVON ASSURANCES	30,00%	0	0			0	0	0
MUTEX	33,33%	199 998	199 998		-199 998	0	0	0
CEGEDIM SANTE	8,31%	30 000	15 306			30 000	-21 219	8 781
ARCADE VYV NOVE	36,87%	2 500	2 500			2 500	0	2 500
UMR SA	35,00%	69 195	69 195	9 600		78 795	0	78 795
FONCIERE RESPONSABLE ARCADE VYV	50,00%	300	300			300	0	300
SCI LOGEMENT ABORDABLE	0,01%	1	1			1	0	1
MUTEP	99,00%			999		999	0	999
Novaxes	100,00%			5 008		5 008	-5 008	0
PATRIMMOFINCO	19,16%			27 281		27 281	0	27 281
VIVOPTIM SOLUTIONS	100,00%			1 276		1 276	0	1 276
SMARTLEGAL NEWCO 8	100,00%			0		0	0	0
Total - Titres de participation		532 021	481 298	48 018	-211 659	368 380	-64 186	304 194
Autres fonds		24 298	23 714	5 000		29 298	-1 122	28 175
Total général		556 319	505 012	53 018	-211 659	397 678	-65 308	332 369

Les fonds se détaillent de la façon suivante :

En k€	Souscription initiale	Valeur brute 2025	Engagé à date	Solde au 31/12/2025
SERENA III-SERENA Capital	10 000	9 017	9 814	186
PSL INNOVATION FUND-Elia Partners	2 000	1 281	1 882	118
MUTUELLES IMPACT-SIPAREX XAnge	4 000	4 000	2 516	1 484
AXELEO Proptech 1 – AXELEO Capital	5 000	5 000	4 000	1 000
FPCI Racine 2-SERENA Capital	5 000	5 000	2 507	2 493
HM Facteurs de Santé	5 000	5 000	877	4 123
Total	31 000	29 298	21 596	9 404

Les créances rattachées à des participations correspondent à un crédit relais avec Arcade VYV Nové.

2.4.2 Tableau des filiales et participations

A noter que les chiffres en italique correspondent à des données 2024 car les états financiers 2025 n'étaient pas établis.



Société (en k€)	Capital	Capitaux propres (autres que capital social)	% détention	Valeur Brute 31/12/2025	Valeur nette 31/12/2025	Prêts et avances consentis non remboursés	Cautions et avals donnés	Chiffres d'affaires	Résultat net	Dividendes comptabilisés
VYV IA	100	4 811	100,00%	6 973	6 973			5 409	848	1 126
SAFM	109 000	-	4 570	95,02%	103 566	78 992		62 026	-274	
KALIXIA	5 877	3 080	50,00%	6 700	4 444			7 336	72	211
VYV CONSEIL	3 197	1 500	100,00%	5 311	5 311			5 011	-826	
EGAS	21 400	-	158	3,00%	656	656		0	3 905	
VYV ECOUTE ET SOLUTIONS	40	3 117	12,40%	3 975	2 000			26 909	1 480	
EP	2 500	-	2 950	24,98%	1 600	0	4 700	3 879	-600	
OXANTIS	4 052	-	655	100,00%	4 089	1 921		11 226	-288	
HDS	34 794	10 397	61,78%	33 801	33 801			247	-1 776	
STREETLAB	3 732	2 251	17,00%	850	648			212	-373	
Groupe Arcade VYV	219	46 126	52,04%	33 807	33 807			2 261	217	
VYV PA	9 500	-	8 044	63,16%	6 000	893		355	-1 260	
PASS	85	259	90,00%	77	0	810		413	99	
HM-VYV Innovation	22 810	-	3 025	20,02%	4 566	4 566	4 000	0	-530	
SCI Groupe VYV	2 700	-	2 563	0,01%	0	0		10 192	143	
VIAMEDIS	10 174	14 412	25,00%	10 250	10 250			41 969	2 558	
CEGEDIM SANTE	94 317	33 055	8,31%	30 000	8 780			64 033	-2 651	
ARCADE VYV NOVE	6 780	961	36,87%	2 500	2 500	22 496		0	61	
UMR SA	247 669	85 472	38,00%	78 795	78 795			137 393	20 878	3 500
FONCIERE RESPONSABLE ARCADE VYV	600	-	291	50,00%	300	300	4 700	0	-291	
SCI LOGEMENT ABORDABLE	7 502	3 496	0,01%	1	1			527	195	
MUTEP	1 000	-	4	99,00%	999	999		0	-4	
Novaxes	97	55	100,00%	5 008	0			2 791	1 583	
PATRIMMOFINCO	14 239	123 827	19,16%	27 281	27 281	150		0	-4 325	
VIVOPTIM SOLUTIONS	2 000	2 575	100,00%	1 276	1 276			5 204	24	
SMARTLEGAL NEWCO 8	0	0	100,00%	0	1			0	0	
Total - Titres de participation				368 381	304 195	36 856	0	387 393	18 865	4 837

2.4.3 Créances

Les créances correspondent essentiellement à des avances en comptes courant conformément aux conventions signées entre les entités et VYV INVEST pour un total en valeur brute de 36.659 K€ ainsi que d'une dépréciation de 1.325 K€.

2.4.4 Trésorerie

L'évolution du poste des disponibilités correspond aux apports effectués par les actionnaires pour soutenir les investissements de la société.

2.4.5 Fonds propres

En k€	31/12/2024	Opération sur le capital	Affectation	Résultat	31/12/2025
Capital	473 231	1 037			474 268
Primes d'émission, de fusion, d'apport	3 358	238			3 596
Report à nouveau	-44 666		-5 742		-50 408
Résultat	-5 742		5 742	63 509	63 509
Total	426 181	1 275	0	63 509	490 965

2.4.6 Dettes

Les dettes d'exploitation s'élèvent à 1.109 k€ et correspondent essentiellement à des provisions sur des factures non parvenues à la clôture.



Les dettes fournisseurs ont toutes une échéance inférieure à 1 an, et sont payées à 30 jours, fin de mois.

2.4.7 Dettes sur immobilisations

En k€	Montant 31/12/2025
Capital souscrit non appelé	13 533
Fonds	9 406
Total	22 939

Le capital souscrit non appelé concerne SAFM.

Les dettes sur les fonds correspondent aux engagements pris mais non encore réalisés.

2.4.8 Autres dettes

Les autres dettes qui s'élèvent à 127.740 k€ correspondent à des comptes courants avec la MGEN, HM, l'UMG VYV et la MNT.



2.5 Notes sur le compte de résultat

2.5.1 Compte de résultat

Le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 63.508 k€.

En k€	31/12/2025	31/12/2024
Chiffre d'affaires	0	0
Frais généraux	-3 419	-2 913
Impôts et taxes	-14	0
Charges de personnel		0
Dotations d'exploitation	-825	-799
Résultat d'exploitation	-4 258	-3 712
Résultat Financier	68 203	-6 090
Résultat Exceptionnel		4 060
Impôts sur les sociétés	-437	0
Résultat net	63 508	-5 742

2.5.2 Résultat financier

En k€	31/12/2025	31/12/2024
Intérêts sur comptes courants	849	974
Dividendes	9 845	9 243
Dotations aux provisions sur éléments financiers	-32 988	-16 016
Reprises de provisions sur éléments financiers	24 670	3 029
Intérêts sur prêts	-4 790	-4 795
Pertes sur créances		-37
Intérêts sur livret	1 158	1 511
Produits cessions VMP	82 468	
Autres charges financières	-13 009	
Résultat financier	68 203	-6 091

Les dotations et reprises de provisions sur éléments financiers correspondent essentiellement aux titres de participation et sont détaillées plus haut.

2.5.3 Résultat exceptionnel

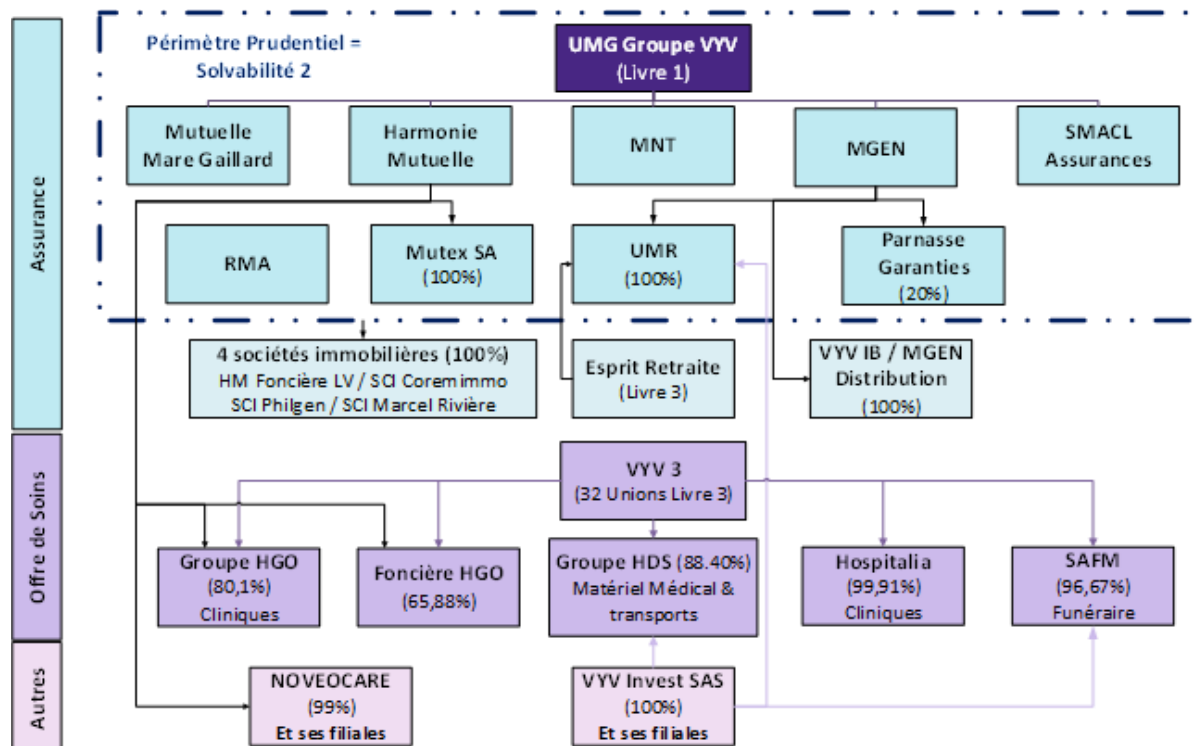
Au cours de cet exercice 2025, aucun produit et charge exceptionnels n'ont été enregistré.



2.6 Éléments complémentaires

2.6.1 Périmètre de combinaison

VYV Invest fait partie du périmètre de consolidation du Groupe VYV dont le schéma est présenté ci-dessous :



2.6.2 Honoraires des commissaires aux comptes

Pour cet exercice, le montant des honoraires des commissaires aux comptes s'élève à 45 K€ TTC au titre du contrôle légal des comptes sociaux de la SAS VYV INVEST.

2.6.3 Intégration fiscale

Dans le cadre de son développement stratégique, le Conseil d'administration de l'UMG Groupe VYV a validé, le 11 décembre 2024, la mise en place d'un groupe d'intégration fiscale conformément aux dispositions des articles 223 A et suivants du Code général des impôts.

A compter du 1er janvier 2025, VYV Invest est membre du groupe d'intégration, dont l'UMG Groupe VYV est la société mère, et pour lequel il a été choisi d'appliquer le principe de neutralité.

Ainsi, la charge d'impôt afférente à chaque Membre Intégré est déterminée comme si l'entité était imposée séparément.



2.6.4 Evènement post-clôture

2.6.4.1 Crise au Moyen-Orient

Dans le contexte actuel lié aux opérations militaires en Iran qui ont commencé le 28 février 2026 et qui affectent plus largement le Moyen-Orient, VYV Invest veille sur les possibles répercussions directes ou indirectes sur ses activités et ses risques. S'agissant d'un événement survenu en 2026, aucune incidence n'est à constater dans les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025. A ce stade, nous n'avons pas identifié d'exposition indirecte significative.

2.6.4.2 Cegedim - Cyber-attaque

Courant février 2026, nous avons eu l'information d'une intrusion dans le l'outil de gestion de Cégédim de la part de tiers non-autorisés qui ont ainsi pu récupérer un volume important de données bénéficiaires.

Néanmoins les éléments ne montrent pas à ce stade d'impact financier significatif qui pourrait remettre en cause de façon majeure la valorisation de la société.

2.6.4.3 EP - Liquidation

La société EP a été placée sous liquidation judiciaire par jugement du Tribunal du Nantes du 18/02/2026. Cette situation fait suite à des difficultés financières connues par la société depuis plusieurs années.

VYV INVEST

Société par actions simplifiée au capital de 474.268.456,345 €

Siège social : 3 Square Max-Hymans – 75015 Paris

RCS Paris 839 314 242

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 25 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six,

Le vingt-cinq juin,

A quatorze heures,

Les associés de la société VYV INVEST sus dénommée, se sont réunis en Assemblée générale ordinaire annuelle au siège social, sur convocation régulière du Président, faite conformément aux dispositions statutaires.

Il a été établi une feuille de présence qui permet de constater que les associés présents ou représentés possèdent les 4.835.083 actions sur les 4.835.083 actions composant le capital social. En conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur toutes questions figurant à son ordre du jour.

La S.A. GRANT THORTON, Commissaire aux Comptes de la Société, régulièrement convoquée est absente et excusée.

L'Assemblée générale est présidée par Stéphane JUNIQUE en sa qualité de Président de la société VYV INVEST.

Madame Christèle DELYE est désignée comme Secrétaire.

Le Président dépose devant l'assemblée et met à la disposition des associés :

- La convocation des associés et du Commissaire aux comptes ;
- le rapport de gestion du Conseil d'administration ;
- le rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2025 ;
- le rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées par l'article L.227-10 du Code de commerce ;
- les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2025 ;
- le texte des résolutions proposées à l'Assemblée générale.

Puis le Président rappelle l'ordre du jour :

ORDRE DU JOUR :

- Renonciation au délai de convocation stipulé à l'article 24-3 des statuts ;
- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2025 ;
- Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L.227-10 du code du commerce et approbation desdites conventions ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2025 et quitus aux administrateurs ;
- Affectation du résultat ;
- Questions diverses ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

Il est ensuite donné lecture du rapport du Conseil d'Administration et des rapports du Commissaire aux comptes.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes:

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale constatant que chacun des associés a individuellement renoncé au délai de convocation stipulé à l'article 24.3 des statuts et le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale est régulièrement convoquée et peut par conséquent valablement délibérer.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des associés présents.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Président et du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025, approuve les comptes annuels de cet exercice, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 63.508.713,45 euros.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, l'Assemblée Générale prend acte qu'au cours de l'exercice écoulé, aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 du Code général des impôts.

L'Assemblée Générale donne, par conséquent, quitus au Président et aux autres Administrateurs pour l'exécution de leur mandat durant l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des associés présents.

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, après avoir constaté que les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 font apparaître un bénéfice de 63.508.713,45 euros, décide de l'affecter comme suit :

- Au compte « Report à nouveau » débiteur, pour apurement des pertes antérieures:50.408.825,18 euros ;
- Au compte « Réserve légale » (5% du bénéfice après apurement des pertes):654.994,41 euros ;
- Le solde au compte « Report à nouveau » créditeur :12.444.893,86 euros.

Compte-tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société s'élèvent à 490.964.990,76 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividende au titre des trois précédents exercices.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des associés présents.

QUATRIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes portant sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce, approuve les opérations et conventions mentionnées dans le rapport susvisé.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des associés présents.

CINQUIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour effectuer toutes formalités de droit.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des associés présents.

* *

*

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance, le Président nouvellement nommé et la Secrétaire.

Le Président

Monsieur Stéphane JUNIQUE

La Secrétaire

Madame Christèle DELYE

VYV INVEST

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Assemblée générale en date du 25 juin 2026

Exercice clos le 31 décembre 2025

Grant Thornton

SAS d'Expertise Comptable et de

Commissariat aux Comptes

29 rue du Pont, 92200 Neuilly-sur-Seine

VYV INVEST

Société par Actions Simplifiée
3 SQUARE MAX HYMANS
75015 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux associés,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée générale nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **VYV INVEST** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION**Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note "2.3.1 Changements dans les règles comptables" qui expose les incidences du changement de méthode comptable induit par la première application du règlement ANC 2022-06 relative à la modernisation des états financiers.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2025 s'établit à 304 194 K€, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note 2.2.2.3 de l'annexe.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, en particulier les prévisions de flux de trésorerie actualisés établies par les directions opérationnelles de la société et à examiner la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles issues des plans stratégiques établis par chacune de ces activités sous le contrôle de la Direction générale.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction, de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly-sur-Seine, le 17 juin 2026

Le Commissaire aux Comptes,
Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International

Cyril Smadja
Associé



SAS VYV INVEST

Exercice clos le 31 décembre 2025

Comptes annuels

Certifiés conformes

Le Président

Stéphane JUNIQUE



SAS VYV INVEST, société par actions simplifiées au capital de 474 268 456 euros
immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris
Siège social : 62-68 Rue Jeanne d'Arc - 75013 Paris





Sommaire

1.	Comptes annuels.....	3
1.1	Bilan.....	3
1.2	Compte de résultat (en Euros)	5
1.3	Hors-Bilan	6
2.	Annexes aux comptes annuels.....	7
2.1	Faits marquants.....	7
2.2	Principes comptables et méthodes d'évaluation	7
2.3	Changements dans les règles et méthodes de présentation	9
2.4	Notes sur le bilan.....	10
2.5	Notes sur le compte de résultat	13
2.6	Eléments complémentaires	14



1. Comptes annuels

1.1 Bilan

1.1.1 Actif (en Euros)

Rubriques	Montants Bruts	Amortissements Provisions	31/12/2025	31/12/2024
Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissement				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en-cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Titres de participation	390 874 868	-64 769 621	326 105 247	503 794 294
Titres immobilisés autres que l'activité portefeuille	29 297 842	-539 000	28 758 842	23 714 361
Autres titres immobilisés	4 200 000	-4 200 000		
Prêts				
Autres immobilisations financières	448 192	-448 192	0	0
ACTIF IMMOBILISE	424 820 902	-69 956 813	354 864 089	527 508 655
STOCK ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production				
Produits finis				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances	37 543 877	-1 325 801	36 218 075	9 394 123
Charges constatées d'avance				
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	162 388 295	-671 212	161 717 084	
(dont actions propres :)				
Disponibilités	90 391 601		90 391 601	40 121 095
ACTIF CIRCULANT	290 323 773	-1 997 013	288 326 760	49 515 218
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Différences sur les prix de remboursement à percevoir				
Primes de remboursement des emprunts				
TOTAL GENERAL	715 144 675	-71 953 827	643 190 849	577 023 873



1.1.2 Passif (en Euros)

RUBRIQUES	31/12/2025	31/12/2024
Capital	474 268 456	473 231 165
Primes d'émission, de fusion, d'apport	3 596 646	3 358 275
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale		
Réserve statutaire ou contractuelle		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)		
Report à nouveau	-50 408 825	-44 667 015
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	63 508 713	-5 741 810
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES	490 964 991	426 180 615
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provision pour risques		
Provision pour charges		
PROVISIONS		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en-cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 109 690	1 883 091
Dettes fiscales et sociales	437 270	0
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	22 938 898	21 220 168
Autres dettes	127 740 000	127 740 000
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	152 225 858	150 843 258
Écarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	643 190 849	577 023 873



1.2 Compte de résultat (en €uros)

Rubriques	France	Exportation	31/12/2025	31/12/2024
Ventes de marchandises				
Production vendue				
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	0	0	0	0
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions				
Reprises sur amortissements et provisions				
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
Autres produits			1 180	
PRODUITS D'EXPLOITATION			1 180	0
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes			3 420 340	2 913 602
Impôts, taxes et versements assimilés			13 454	
Salaires et traitements				
Cotisations sociales				
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotation aux amortissements				
Sur immobilisations : dotation aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			824 692	798 753
Dotations aux provisions				
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
Autres charges			15	
CHARGES D'EXPLOITATION			4 258 500	3 712 355
RESULTAT D'EXPLOITATION			-4 257 320	-3 712 355
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			9 845 215	9 243 448
Produits des autres valeurs immobilières et créances de l'actif immobilisé			849 089	974 177
Autres intérêts et produits assimilés			83 626 283	1 510 979
Reprise sur dépréciations et provisions			24 670 494	3 029 203
Différences positives de change				
Produits des cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placements				
PRODUITS FINANCIERS			118 991 080	14 757 807
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			32 987 838	16 016 100
Intérêts et charges assimilés			17 799 939	4 794 847
Perte sur créances rattachées à des participations				37 039
Différence négative de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			50 787 777	20 847 986
RESULTAT FINANCIER			68 203 303	-6 090 179
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT			63 945 984	-9 802 534



Produits exceptionnels		7 040 000
Charges exceptionnelles		2 979 276
RESULTAT EXCEPTIONNEL	0	4 060 724
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	437 270	
TOTAL DES PRODUITS	118 992 261	21 797 807
TOTAL DES CHARGES	55 483 547	27 539 616
BENEFICE OU PERTE	63 508 713	-5 741 810

1.3 Hors-Bilan

Néant



2. Annexes aux comptes annuels

2.1 Faits marquants

2.1.1 Acquisitions / création de titres de participation

Société	Date d'acquisition	% détention acquis	Coût acquisition (k€)
MUTEP	mars-25	99,00%	999
NOVAXES	juin-25	100,00%	5 007
VYV IA	juin-25	32,00%	3 854
UMR	sept-25	3,00%	9 600
PATRIMMOFINCO	sept-25	19,16%	27 280
VIVOPTIM SOLUTIONS	déc-25	100,00%	1 276
SMARTLEGAL NEWCO 8	déc-25	100,00%	1

2.1.2 Cessions de titres de participation

Au cours de l'exercice, VYV Invest a cédé à Harmonie Mutuelle, l'intégralité des actions qu'elle détenait dans les sociétés Mutex. La plus-value réalisée à s'élève à 81 335 K€.

2.1.3 Fusion

VYV Invest a absorbé la société KRG qu'elle détenait à 100%. L'impact sur le compte de résultat est nul.

2.2 Principes comptables et méthodes d'évaluation

2.2.1 Référentiel comptable et réglementaire

Les comptes annuels ont été établis et présentés selon la réglementation française en vigueur applicable à l'organisme, résultant des règlements ANC n°2022-06 et 2023-03 relatifs à la modernisation des états financiers, homologués par arrêté du 26 décembre 2023 publiés au Journal officiel du 30 décembre 2023.

L'exercice comptable a une durée de douze mois, couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux principes de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

La méthode retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2.2.2 Méthodes d'évaluation

2.2.2.1 Immobilisations incorporelles

Néant

2.2.2.2 Immobilisations corporelles

Néant

2.2.2.3 Titres de participation

La valeur brute des titres est constituée par leur coût d'achat. En cas de valeur d'inventaire inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les valeurs d'inventaire retenues sont les suivantes :

- Titres cotés : cours de bourse
- Titres non cotés : valeur d'utilité obtenue via une approche multicritères (Discounted Cash-flow « DCF », multiples boursiers, multiples transactionnels).

Concernant l'approche « DCF », les flux de trésorerie futurs sont fondés sur des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévisionnelles retenues par le management. Les paramètres retenus sont les suivants :

- Taux d'impôt sur les sociétés : 25 %
- Taux d'actualisation « CMPC » : personnalisation
- Taux de croissance à l'infini : 1,6 %
- Titres créés sur l'exercice (constitution de société) : coût d'acquisition
- Titres acquis sur l'exercice : valeur de transaction

2.2.2.4 Autres titres immobilisés – Prêts

La valeur brute est déterminée par le coût d'acquisition. La valeur d'inventaire est déterminée à la valeur de négociation.

En cas de valeur d'inventaire inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est comptabilisée.

2.2.2.5 Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les éventuelles dépréciations sont détaillées plus bas.

2.2.2.6 Valeurs mobilières de placement

Néant

2.2.2.7 Disponibilités

Ce poste comporte les comptes bancaires (trésorerie courante).

2.2.2.8 Provisions pour risques et charges

Néant

2.3 Changements dans les règles et méthodes de présentation

2.3.1 Changements dans les règles comptables

VYV Invest a appliqué, à effet du 01/01/2025, les règlements ANC 2022-06 et 2023-03, relatifs à la modernisation des états financiers. Ces règlements s'appliquent de manière prospective. Les principales modifications portent sur les éléments suivants :

- Nouvelle définition du résultat exceptionnel :
 - Les valeurs nettes comptables d'éléments d'actifs cédés et les produits de cessions d'immobilisation sont désormais comptabilisés en exploitation ;
 - Les produits / charges exceptionnels sur opération de gestion sont désormais comptabilisés en exploitation ;
 - Seuls sont comptabilisés les produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel ;
- Suppression des transferts de charges (les comptes de charges initialement débités, seront, le cas échéant, crédités) ;
- Modifications de libellés dans les états financiers.

2.3.2 Changements dans les règles d'évaluation

Néant

2.3.3 Changements dans les règles de présentation

Néant



2.4 Notes sur le bilan

2.4.1 Titres de participation

	% détention	Valeur Brute 31/12/2024	VNC 31/12/2024	Acquisitions / aug* de capital...	Diminutions	Valeur Brute 31/12/2025	Dépréciation 31/12/2025	VNC 31/12/2025
VYV IA	100,00%	3 118	3 118	3 854		6 972	0	6 972
SAFM	95,02%	103 566	91 775			103 566	-24 574	78 992
EGAMO	64,00%	0	0			0	0	0
KALIXIA	50,00%	6 700	4 444			6 700	-2 256	4 444
VYV CONSEIL	100,00%	5 311	5 311			5 311	0	5 311
EGAS	3,00%	656	656			656	0	656
VYV ECOUTE ET SOLUTIONS (EX VYV SERVICES)	100,00%	3 975	2 000			3 975	-1 975	2 000
EP	24,98%	1 600	0			1 600	-1 600	0
OXANTIS	100,00%	4 089	1 921			4 089	-2 168	1 921
HDS	61,78%	33 801	33 801			33 801	0	33 801
STREETLAB	17,00%	850	648			850	-202	648
Groupe Arcade VYV	52,04%	33 807	33 807			33 807	0	33 807
KRG - Senioradom	100,00%	11 661	0		-11 661	0	0	0
VYV PA	63,16%	6 000	1 669			6 000	-5 107	893
PASS	90,00%	77	32			77	-77	0
HM-VYV Innovation	20,02%	4 566	4 566			4 566	0	4 566
SCI Groupe VYV	0,01%	0	0			0	0	0
VIAMEDIS	25,00%	10 250	10 250			10 250	0	10 250
YVON ASSURANCES	30,00%	0	0			0	0	0
MUTEX	33,33%	199 998	199 998		-199 998	0	0	0
CEGEDIM SANTE	8,31%	30 000	15 306			30 000	-21 219	8 781
ARCADE VYV NOVE	36,87%	2 500	2 500			2 500	0	2 500
UMR SA	35,00%	69 195	69 195	9 600		78 795	0	78 795
FONCIERE RESPONSABLE ARCADE VYV	50,00%	300	300			300	0	300
SCI LOGEMENT ABORDABLE	0,01%	1	1			1	0	1
MUTEP	99,00%			999		999	0	999
Novaxes	100,00%			5 008		5 008	-5 008	0
PATRIMMOFINCO	19,16%			27 281		27 281	0	27 281
VIVOPTIM SOLUTIONS	100,00%			1 276		1 276	0	1 276
SMARTLEGAL NEWCO 8	100,00%			0		0	0	0
Total - Titres de participation		532 021	481 298	48 018	-211 659	368 380	-64 186	304 194
Autres fonds		24 298	23 714	5 000		29 298	-1 122	28 175
Total général		556 319	505 012	53 018	-211 659	397 678	-65 308	332 369

Les fonds se détaillent de la façon suivante :

En k€	Souscription initiale	Valeur brute 2025	Engagé à date	Solde au 31/12/2025
SERENA III-SERENA Capital	10 000	9 017	9 814	186
PSL INNOVATION FUND-Elia Partners	2 000	1 281	1 882	118
MUTUELLES IMPACT-SIPAREX XAnge	4 000	4 000	2 516	1 484
AXELEO Proptech 1 – AXELEO Capital	5 000	5 000	4 000	1 000
FPCI Racine 2-SERENA Capital	5 000	5 000	2 507	2 493
HM Facteurs de Santé	5 000	5 000	877	4 123
Total	31 000	29 298	21 596	9 404

Les créances rattachées à des participations correspondent à un crédit relais avec Arcade VYV Nové.

2.4.2 Tableau des filiales et participations

A noter que les chiffres en italique correspondent à des données 2024 car les états financiers 2025 n'étaient pas établis.



Société (en k€)	Capital	Capitaux propres (autres que capital social)	% détention	Valeur Brute 31/12/2025	Valeur nette 31/12/2025	Prêts et avances consentis non remboursés	Cautions et avals donnés	Chiffres d'affaires	Résultat net	Dividendes comptabilisés
VYV IA	100	4 811	100,00%	6 973	6 973			5 409	848	1 126
SAFM	109 000	-	4 570	95,02%	103 566	78 992		62 026	-274	
KALIXIA	5 877	3 080	50,00%	6 700	4 444			7 336	72	211
VYV CONSEIL	3 197	1 500	100,00%	5 311	5 311			5 011	-826	
EGAS	21 400	-	158	3,00%	656	656		0	3 905	
VYV ECOUTE ET SOLUTIONS	40	3 117	12,40%	3 975	2 000			26 909	1 480	
EP	2 500	-	2 950	24,98%	1 600	0	4 700	3 879	-600	
OXANTIS	4 052	-	655	100,00%	4 089	1 921		11 226	-288	
HDS	34 794	10 397	61,78%	33 801	33 801			247	-1 776	
STREETLAB	3 732	2 251	17,00%	850	648			212	-373	
Groupe Arcade VYV	219	46 126	52,04%	33 807	33 807			2 261	217	
VYV PA	9 500	-	8 044	63,16%	6 000	893		355	-1 260	
PASS	85	259	90,00%	77	0	810		413	99	
HM-VYV Innovation	22 810	-	3 025	20,02%	4 566	4 566	4 000	0	-530	
SCI Groupe VYV	2 700	-	2 563	0,01%	0	0		10 192	143	
VIAMEDIS	10 174	14 412	25,00%	10 250	10 250			41 969	2 558	
CEGEDIM SANTE	94 317	33 055	8,31%	30 000	8 780			64 033	-2 651	
ARCADE VYV NOVE	6 780	961	36,87%	2 500	2 500	22 496		0	61	
UMR SA	247 669	85 472	38,00%	78 795	78 795			137 393	20 878	3 500
FONCIERE RESPONSABLE ARCADE VYV	600	-	291	50,00%	300	300	4 700	0	-291	
SCI LOGEMENT ABORDABLE	7 502	3 496	0,01%	1	1			527	195	
MUTEP	1 000	-	4	99,00%	999	999		0	-4	
Novaxes	97	55	100,00%	5 008	0			2 791	1 583	
PATRIMMOFINCO	14 239	123 827	19,16%	27 281	27 281	150		0	-4 325	
VIVOPTIM SOLUTIONS	2 000	2 575	100,00%	1 276	1 276			5 204	24	
SMARTLEGAL NEWCO 8	0	0	100,00%	0	1			0	0	
Total - Titres de participation				368 381	304 195	36 856	0	387 393	18 865	4 837

2.4.3 Créances

Les créances correspondent essentiellement à des avances en comptes courant conformément aux conventions signées entre les entités et VYV INVEST pour un total en valeur brute de 36.659 K€ ainsi que d'une dépréciation de 1.325 K€.

2.4.4 Trésorerie

L'évolution du poste des disponibilités correspond aux apports effectués par les actionnaires pour soutenir les investissements de la société.

2.4.5 Fonds propres

En k€	31/12/2024	Opération sur le capital	Affectation	Résultat	31/12/2025
Capital	473 231	1 037			474 268
Primes d'émission, de fusion, d'apport	3 358	238			3 596
Report à nouveau	-44 666		-5 742		-50 408
Résultat	-5 742		5 742	63 509	63 509
Total	426 181	1 275	0	63 509	490 965

2.4.6 Dettes

Les dettes d'exploitation s'élèvent à 1.109 k€ et correspondent essentiellement à des provisions sur des factures non parvenues à la clôture.



Les dettes fournisseurs ont toutes une échéance inférieure à 1 an, et sont payées à 30 jours, fin de mois.

2.4.7 Dettes sur immobilisations

En k€	Montant 31/12/2025
Capital souscrit non appelé	13 533
Fonds	9 406
Total	22 939

Le capital souscrit non appelé concerne SAFM.

Les dettes sur les fonds correspondent aux engagements pris mais non encore réalisés.

2.4.8 Autres dettes

Les autres dettes qui s'élèvent à 127.740 k€ correspondent à des comptes courants avec la MGEN, HM, l'UMG VYV et la MNT.



2.5 Notes sur le compte de résultat

2.5.1 Compte de résultat

Le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 63.508 k€.

En k€	31/12/2025	31/12/2024
Chiffre d'affaires	0	0
Frais généraux	-3 419	-2 913
Impôts et taxes	-14	0
Charges de personnel		0
Dotations d'exploitation	-825	-799
Résultat d'exploitation	-4 258	-3 712
Résultat Financier	68 203	-6 090
Résultat Exceptionnel		4 060
Impôts sur les sociétés	-437	0
Résultat net	63 508	-5 742

2.5.2 Résultat financier

En k€	31/12/2025	31/12/2024
Intérêts sur comptes courants	849	974
Dividendes	9 845	9 243
Dotations aux provisions sur éléments financiers	-32 988	-16 016
Reprises de provisions sur éléments financiers	24 670	3 029
Intérêts sur prêts	-4 790	-4 795
Pertes sur créances		-37
Intérêts sur livret	1 158	1 511
Produits cessions VMP	82 468	
Autres charges financières	-13 009	
Résultat financier	68 203	-6 091

Les dotations et reprises de provisions sur éléments financiers correspondent essentiellement aux titres de participation et sont détaillées plus haut.

2.5.3 Résultat exceptionnel

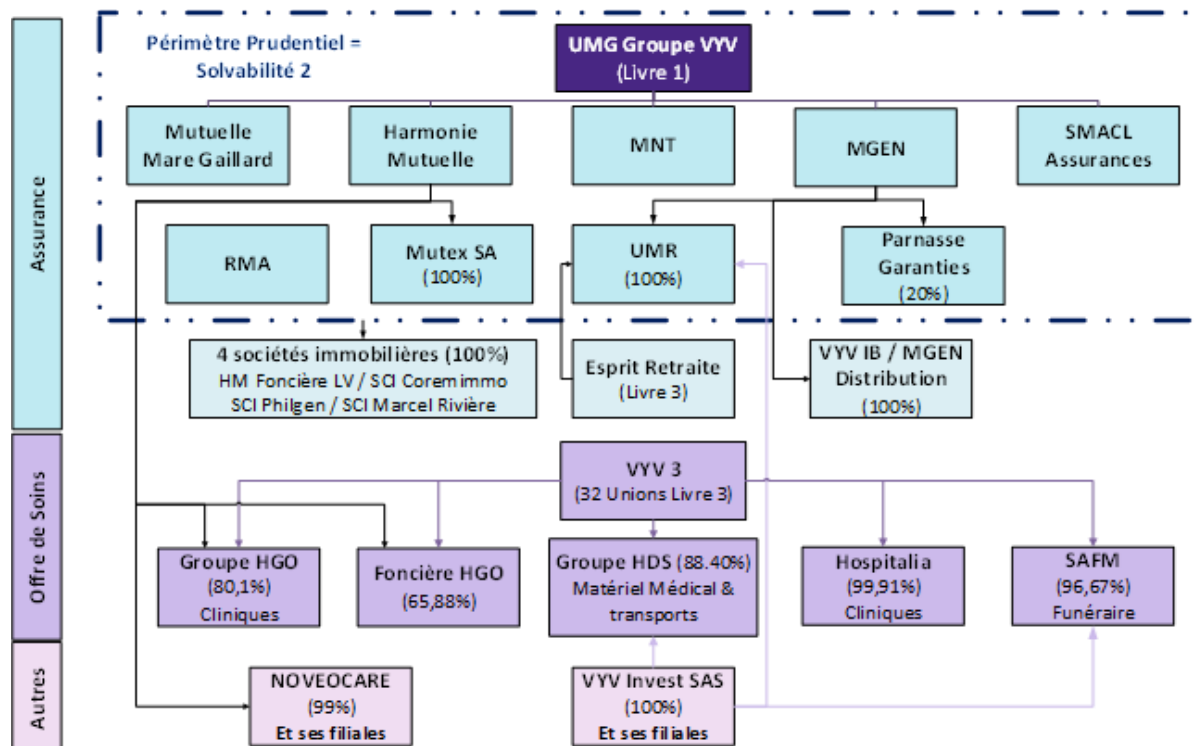
Au cours de cet exercice 2025, aucun produit et charge exceptionnels n'ont été enregistré.



2.6 Éléments complémentaires

2.6.1 Périmètre de combinaison

VYV Invest fait partie du périmètre de consolidation du Groupe VYV dont le schéma est présenté ci-dessous :



2.6.2 Honoraires des commissaires aux comptes

Pour cet exercice, le montant des honoraires des commissaires aux comptes s'élève à 45 K€ TTC au titre du contrôle légal des comptes sociaux de la SAS VYV INVEST.

2.6.3 Intégration fiscale

Dans le cadre de son développement stratégique, le Conseil d'administration de l'UMG Groupe VYV a validé, le 11 décembre 2024, la mise en place d'un groupe d'intégration fiscale conformément aux dispositions des articles 223 A et suivants du Code général des impôts.

A compter du 1er janvier 2025, VYV Invest est membre du groupe d'intégration, dont l'UMG Groupe VYV est la société mère, et pour lequel il a été choisi d'appliquer le principe de neutralité.

Ainsi, la charge d'impôt afférente à chaque Membre Intégré est déterminée comme si l'entité était imposée séparément.



2.6.4 Evènement post-clôture

2.6.4.1 Crise au Moyen-Orient

Dans le contexte actuel lié aux opérations militaires en Iran qui ont commencé le 28 février 2026 et qui affectent plus largement le Moyen-Orient, VYV Invest veille sur les possibles répercussions directes ou indirectes sur ses activités et ses risques. S'agissant d'un événement survenu en 2026, aucune incidence n'est à constater dans les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025. A ce stade, nous n'avons pas identifié d'exposition indirecte significative.

2.6.4.2 Cegedim - Cyber-attaque

Courant février 2026, nous avons eu l'information d'une intrusion dans le l'outil de gestion de Cégédim de la part de tiers non-autorisés qui ont ainsi pu récupérer un volume important de données bénéficiaires.

Néanmoins les éléments ne montrent pas à ce stade d'impact financier significatif qui pourrait remettre en cause de façon majeure la valorisation de la société.

2.6.4.3 EP - Liquidation

La société EP a été placée sous liquidation judiciaire par jugement du Tribunal du Nantes du 18/02/2026. Cette situation fait suite à des difficultés financières connues par la société depuis plusieurs années.